



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 94911

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la problématique soulevée par les parents d'élèves en matière de remplacement de professeurs. En effet une fédération de parents d'élèves, la FCPE, a comptabilisé 20 000 journées de cours non remplacées, de la maternelle au lycée. Bien au-delà du nombre de postes de remplaçants, il semble que la principale difficulté réside dans la complexité et les rigidités du système des remplacements. Ainsi, tant dans les écoles que dans les collèges et les lycées, ceux de courte durée ne sont que très peu assurés. Selon le syndicat des personnels de direction de l'éducation nationale, beaucoup d'académies, si ce n'est toutes, ne prendraient en charge le remplacement des professeurs que pour les absences supérieures à 15 jours. Selon son ministère, seuls 38 % des enseignants sont effectivement suppléés lorsque l'absence est inférieure à deux semaines, contre 97 % pour les absences de longue durée. Par ailleurs, les tensions sont très fortes pour effectuer des remplacements dans des matières telles que les mathématiques, le français, l'anglais et le latin, en particulier dans les zones rurales comme, notamment, dans le Sud-Essonne. Il la remercie donc de lui indiquer les mesures qui seront prises pour remédier à cette situation et aux légitimes attentes exprimées par les parents d'élèves.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94911

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3042

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)